



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE RELANCE

Un plan de relance, trois priorités

VERDISSEMENT
~30 Md€

- ✓ **Objectif** : accélérer la conversion écologique de l'économie française
- ✓ **Mesures phares** : rénovation thermique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, mobilité verte

INDÉPENDANCE ET COMPÉTITIVITÉ
~35 Md€

- ✓ **Objectif** : favoriser le développement d'activité à forte valeur en France et créer des emplois
- ✓ **Mesures phares** : baisse des impôts de production, soutien à la souveraineté et l'innovation

**COHÉSION SOCIALE ET
TERRITORIALE**
~35 Md€

- ✓ **Objectif** : éviter la hausse des inégalités en France
- ✓ **Mesures phares** : accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dispositifs d'activité partielle et de formation

Un impératif : un suivi rigoureux et transparent

✓ **Au niveau national**

- Une mission budgétaire unique « Relance » pour 2 ans (2021- 2022),
pilotée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
- Un suivi et un pilotage interministériel,
notamment pour acter des redéploiements de crédits si nécessaire

✓ **Au niveau local**

- Des comités de suivi régionaux
pour informer l'ensemble des acteurs locaux des modalités de mise en œuvre du plan

✓ **Avec les entreprises**

- Des indicateurs pour suivre l'impact du plan de relance,
notamment pour les entreprises qui bénéficieront d'aides individuelles directes

Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

France Relance : près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie

✓ **Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale**

- *dont 1,2 Md€ sur les deux prochaines années pour la décarbonation de l'industrie*

✓ **Innover, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive**

- *dont une 4ème vague d'investissements d'avenir, dotée de 20 Md€ au total sur 5 ans*

✓ **(Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience**

- *dont 1 Md€ pour des soutien à l'investissement pour notre souveraineté industrielle*

✓ **Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée**

- *dont 900 M€ sera dédiée, d'ici 2022, à la modernisation des PME et des ETI des filières industrielles les plus touchées*

Dès 2020, 800 M€ de crédits au bénéfice de l'industrie

200 M€ pour le fonds de modernisation de la filière automobile

100 M€ pour des AMI liés à la souveraineté et relocalisation

200 M€ pour la décarbonation de l'industrie

100 M€ pour le fonds de modernisation de la filière aéronautique

150 M€ pour des projets identifiés dans les territoires, dont les Territoires d'industrie

40 M€ pour un soutien à l'Industrie du futur

Pour plus d'informations : Brochure des dispositifs de soutien à l'industrie



Disponible ici



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXES : PREMIÈRES MESURES DE RELANCE POUR L'INDUSTRIE

Premières mesures de relance pour l'industrie

Automobile - aéronautique

- ✓ **200 M€ et 100 M€ par an pour les fonds de modernisation automobile et aéronautique, dès 2020**
- ✓ L'identification des projets les plus mûrs a commencé : appel à manifestation d'intérêts en juillet, appel à projets pour compléter ouvert début septembre
- ✓ **Articulation avec les conseils régionaux.** Les aides sont cumulables sur un même projet dans le respect des plafonds d'aides communautaires.

- Lien vers l'appel à projets «soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile »
- Lien vers l'appel à projets «soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique »

Premières mesures de relance pour l'industrie

Souveraineté et relocalisation

- ✓ **100 M€** pour le lancement d'appels à projets visant à renforcer notre souveraineté industrielle
- ✓ Appel à projets **Résilience** publiés en août sur le site de la DGE, visant les thématiques sectorielles : Santé, Agro-alimentaire, Electronique, Intrants de l'industrie (chimie, métaux, matériaux...).
- ✓ Appel à projets concernant les plateformes industrielles de la 5G lancé début septembre.

- [Lien vers l'appel à projets « Relocalisation : soutien l'investissement dans les secteurs stratégiques »](#)

Premières mesures de relance pour l'industrie

Projets territoriaux

- ✓ **Sélection des projets dans le cadre d'un processus régionalisé :**
 - ✓ Présélection par Etat-Régions : avis d'opportunité.
 - ✓ Instruction par Bpifrance (directions régionales).
 - ✓ Sélection par Préfet et Président de Région lors des revues régionales d'accélération.

- ✓ Objectif d'un premier cycle de sélection des projets dans chaque région d'ici octobre
- ✓ Dans chaque région, un maximum de 10 dossiers engagé simultanément en instruction financière par Bpifrance

- ✓ **Les porteurs de projet doivent s'engager au service de leur territoire.** Formulation dans leur dossier de candidature de propositions sur la transition écologique, la modernisation et les solidarités.

- Lien vers l'appel à projets territorial « soutien à l'investissement industriel dans les territoires »

Premières mesures de relance pour l'industrie

Industrie du futur

- ✓ **40 M€** pour le soutien à l'industrie du futur
- ✓ Mécanisme de subvention prenant la suite du dispositif de suramortissement fiscal, moins adapté dans le cadre de la crise
- ✓ Elargissement aux ETI des accompagnements prévus pour 10.000 PME
- ✓ Aide sous forme de guichet géré par l'ASP.

Premières mesures de relance pour l'industrie

Décarbonation

- ✓ **200 M€** pour la décarbonation de l'industrie en 2020 puis 500 M€ par an

- ✓ (A) Soutien à l'investissement dans :
 - ✓ Réduction des émissions directes par l'amélioration de l'efficacité énergétique
 - ✓ Adaptation des procédés (par exemple leur électrification)
- ✓ (B) Soutien à la **décarbonation de la chaleur** :
 - ✓ Aide à l'investissement par abondement du fonds chaleur
 - ✓ Mécanisme complémentaire de compensation de l'écart de coût avec le charbon/gaz

- [Lien vers les trois appels à projets lancés.](#)